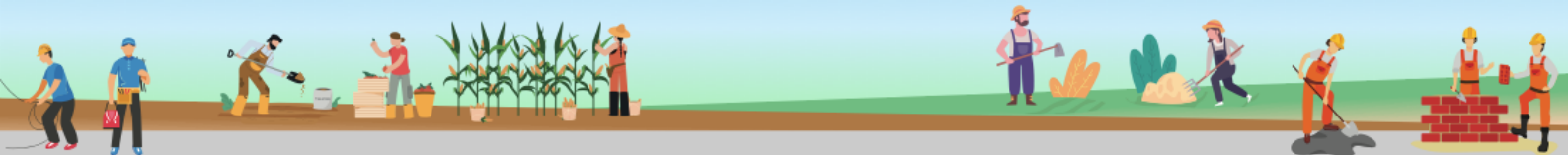


Je suis
prescripteur
ou orienteur

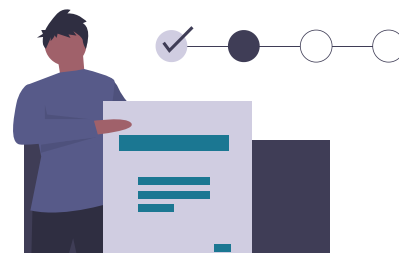
Mieux comprendre le service de

La Plateforme de l'inclusion



Je crée mon compte sur la Plateforme

1. Prescripteur Pôle emploi ? J'utilise mon email professionnel et mon code SAFIR
 2. Prescripteur habilité ? Je choisis mon organisation dans la liste
 3. Orienteur ? Je crée simplement un compte avec mes informations
- Puis, je valide mon compte dès réception de l'email de confirmation



J'invite mes collaborateurs à rejoindre mon organisation

Depuis mon tableau de bord, je peux inviter des collaborateurs à rejoindre ma structure

Je clique sur "Collaborateurs" puis j'entre le nom et mail de la personne

Un mail d'invitation lui sera adressé contenant un lien d'inscription

Une fois inscrit, mon invité sera rattaché automatiquement au compte de l'organisation



Je postule pour un/une candidat(e)

Je cherche les employeurs solidaires depuis l'écran d'accueil

Si le candidat a son compte, je postule pour lui en saisissant son email

S'il n'en a pas, je lui crée un compte

En tant que prescripteur habilité, je peux valider l'éligibilité et obtenir le Pass IAE

Si je suis non-habilité, je postule pour la personne, son éligibilité sera validée par la SIAE



Je suis non-habilité, comment le devenir ?

L'habilitation des prescripteurs se fait au niveau local via les UD -Unité départementale - des Direccte. Faites votre demande auprès d'eux.